

## Demande d'adhésion de la Norvège à la CEE (Oslo, 30 avril 1962)

**Légende:** Le 30 avril 1962, Halvard Lange, ministre norvégien des Affaires étrangères, adresse au Conseil de la Communauté économique européenne (CEE) sa première demande d'adhésion de la Norvège à la CEE.

**Source:** Bulletin de la Communauté économique européenne. Mai 1962, n° 5. Bruxelles: Office des publications officielles des Communautés européennes.

**Copyright:** (c) Union européenne, 1995-2012

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/demande\\_d\\_adhesion\\_de\\_la\\_norvege\\_a\\_la\\_cee\\_oslo\\_30\\_avril\\_1962-fr-8a1ef152-25ca-4108-9eb2-be4599f39287.html](http://www.cvce.eu/obj/demande_d_adhesion_de_la_norvege_a_la_cee_oslo_30_avril_1962-fr-8a1ef152-25ca-4108-9eb2-be4599f39287.html)

**Date de dernière mise à jour:** 13/09/2012

## Demande d'adhésion de la Norvège à la CEE (Oslo, 30 avril 1962)

Monsieur le Président,

Au nom du gouvernement norvégien et conformément à la décision prise par le Parlement norvégien le 28 avril 1962, j'ai l'honneur de demander, en vertu des dispositions de l'article 237 du traité instituant la Communauté économique européenne, signé le 25 mars 1957 à Rome, l'ouverture des négociations en vue de l'adhésion de la Norvège audit traité.

Le gouvernement norvégien, désireux de contribuer à la réalisation des buts du Traité, tels qu'ils sont formulés dans son préambule, serait heureux de voir entamer des négociations au sujet des conditions d'admission dans un proche avenir.

L'adhésion de la Norvège à la Communauté économique européenne posera des problèmes particuliers étant donné la situation géographique et la structure économique du pays. Le gouvernement norvégien espère toutefois que, en montrant de la compréhension mutuelle, il s'avérera possible au cours des négociations d'arriver à des solutions satisfaisantes de ces problèmes.

Je saisis cette occasion, Monsieur le Président, pour exprimer à Votre Excellence les assurances de ma très haute considération.

Halvard Lange